FACULTÉ DES métiers

des formations
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2026 → 2030



Faculté des métiers

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

INTRODUCTION

Pourquoi un projet d'établissement ?

Dans un contexte de transformation rapide des métiers et des compétences, la Faculté des métiers affirme, à travers son projet d'établissement, une ambition claire : donner du sens à notre action et préparer l'avenir collectivement.

Ce projet formalise les orientations stratégiques pour 2026-2030. Il ne constitue pas un plan d'actions détaillé, mais un **cadre de référence partagé**, destiné à éclairer et aligner nos décisions. Il vise à :

- **Donner du sens collectif** à l'action de nos équipes, sur l'ensemble de nos campus ;
- **Structurer les principes de pilotage** de notre offre de formation, afin d'en garantir la pertinence et la lisibilité ;
- **Fédérer nos pratiques autour d'orientations communes** en matière de pédagogie, développement commercial, communication et partenariats.

Il s'appuie sur des fondations solides :

- **Notre héritage et nos spécificités :** un modèle multi-campus, un ancrage fort au sein du réseau des CCI et une expertise reconnue dans l'alternance ;
- **L'évolution des attentes de nos publics** : apprenants, entreprises, branches professionnelles qui recherchent des parcours professionnalisants, personnalisés et porteurs d'employabilité ;
- **Les exigences réglementaires et qualitatives** (Qualiopi, certifications, politiques publiques), que nous considérons comme des leviers d'amélioration continue.

Plus qu'un document stratégique, ce projet d'établissement est un **socle commun**. Il traduit notre volonté de renforcer l'expérience apprenant, de consolider nos partenariats avec les entreprises et de faire de la Faculté des métiers un acteur de référence, innovant et responsable, au service des compétences et des territoires.

Il engage chacune et chacun d'entre nous. C'est collectivement que nous lui donnerons vie, dans nos pratiques quotidiennes et dans les choix qui façonneront la Faculté des métiers.

Laurence Piquerel
Directrice du Pôle Formation

SOMMAIRE

P.4 **Méthodologie du projet**

P.5 **Présentation de la Faculté des métiers**
Notre vision
Notre mission
Nos valeurs et principes d'actions

P.8 **Axes prioritaires**

P.9 **Offre de formation**

P.11 **Lien avec les acteurs économiques**

P.13 **Accompagnement**

P.15 **Pédagogie et innovation**

P.17 **Expérience apprenant et vie de campus**

P.19 **Pilotage et qualité**

P.21 **Gouvernance du projet**

MÉTHODOLOGIE

Comment a été construit ce projet d'établissement ?

Diagnostic et analyse terrain

Cette phase s'est appuyée sur : l'étude de l'expérience apprenant, les enquêtes de satisfaction et des ateliers d'analyse des pratiques (dont l'avatar de formateur).

Objectif : identifier les forces, points de vigilance et principaux enjeux d'évolution.

01





02

Structuration des axes prioritaires

À partir du diagnostic, les grands enjeux ont été regroupés et hiérarchisés afin de construire les axes du projet.

Co-construction du projet et des indicateurs

L'équipe de direction formation a mené plusieurs sessions de travail pour décliner les axes.

Cette phase a permis de préciser les objectifs opérationnels par axe, définir les indicateurs de suivi associés et garantir la cohérence entre stratégie et réalité opérationnelle.

03





04

Mise en forme et diffusion

Le projet est formalisé et diffusé aux parties prenantes. Cette étape inclut :

- consolidation et harmonisation du document,
- diffusion interne auprès des équipes,
- partage avec les partenaires et acteurs du territoire.

Pilotage, suivi et amélioration continue

Le projet d'établissement est suivi dans le temps et ajusté selon les résultats.

Cette étape repose sur le suivi annuel des indicateurs, l'analyse des résultats et écarts, l'intégration dans les outils de pilotage, l'ajustement progressif des plans d'action et une éventuelle revue à mi-parcours.

05



PRÉSENTATION

de la Faculté des métiers

Plus qu'un centre de formation, la Faculté des métiers est un **véritable tremplin** vers l'avenir professionnel.

Depuis plus de 40 ans, elle accompagne les jeunes dans la construction de leur projet de formation. Portée par la volonté des **Chambres de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine**, sa mission est claire : permettre à chacun d'accéder à un métier choisi et de trouver sa place dans la société.

Ancrée au cœur des territoires, elle propose plus de **55 formations**, dispensées sur **5 campus** (Bruz, Fougères, Saint-Malo, Lorient, Vannes), dans des secteurs porteurs : commerce-vente, hôtellerie-restauration, santé-paramédical, gestion, cybersécurité, horlogerie…

Chaque année, elle forme **plus de 2 400 apprenant·es** à travers une offre riche et diversifiée, tant dans les parcours que dans les certifications préparées. Les diplômes délivrés sont reconnus par l'État et émanent de différents certificateurs, garantissant leur qualité et leur adéquation avec les besoins du marché :

- Diplômes de l'Éducation nationale (CAP, Bac professionnel, BTS…)
- Titres et certifications du réseau CCI France
- Certifications de branches professionnelles
- Titres professionnels du Ministère du Travail
- Diplômes universitaires

Notre offre se structure autour de trois grands parcours :

- Des diplômes professionnalisants : dès le CAP et le Bac Professionnel, pour s'insérer rapidement dans le monde du travail.
- Des parcours en 3 ans post-bac : BTS et Bachelor, avec la possibilité d'une mobilité internationale.
- Des spécialisations jusqu'au Bac+5 : pour viser l'expertise et des fonctions à responsabilités.

La Faculté des métiers place l'expérience apprenant au cœur de son projet : accompagnement individualisé, pédagogie concrète, immersion en entreprise et ouverture à l'international font partie intégrante de son ADN.

NOTRE VISION

Accéder au monde professionnel devrait être un droit fondamental ouvert à tous.

La Faculté des métiers revendique son accès à la fois gratuit et ouvert à tous.
Dans le paysage des établissements d'enseignement en France, c'est un parti-pris qui reflète notre engagement à permettre à tous de poursuivre des études professionnalisantes pour pratiquer un métier.

Nous connaissons les inégalités pouvant limiter l'ambition de certains jeunes et influencer leur parcours académique et professionnel. Nous œuvrons à ce que chacun puisse, à travers le choix de l'alternance, accéder à un métier qui lui permet de trouver sa place dans la société.

Nous pensons qu'être formé à un métier sereinement choisi est une composante fondamentale pour œuvrer à construire le monde de demain.
C'est en partie au cours de sa vie professionnelle qu'un individu peut contribuer à la société, faire société.

Nous défendons le droit à tous de pouvoir accéder à cette opportunité.

NOTRE MISSION

Créer et activer les bonnes synergies entre apprenants, formateurs et entreprises pour que chacun puisse dès aujourd'hui être acteur du monde professionnel de demain.

Par synergie, la Faculté des métiers entend être facilitatrice afin de mettre en adéquation une offre pertinente, des formatrices et formateurs experts, des entreprises partenaires et, bien sûr, des jeunes tournés vers le monde professionnel.

Elle agit comme un trait d'union entre les différentes parties prenantes du territoire qui animent sa dynamique professionnelle.

Véritable moteur de la formation en alternance, elle joue un rôle d'accélérateur à la fois auprès des entreprises et des équipes pédagogiques pour les intégrer pleinement à sa mission. Elle est la seule, sur ses territoires, à être autant au cœur de ce tissu social et économique, adoptant un rôle non seulement utile mais nécessaire à la société.

VALEURS & PRINCIPES D'ACTION

Les équipes de la Faculté des métiers partagent des principes forts qui guident leur action au quotidien :

Professionnalisation : former à des compétences concrètes, en lien étroit avec les entreprises, pour garantir l'employabilité et l'insertion durable.

Accessibilité : offrir à chacun et chacune sa chance, accueillir la diversité des parcours et lever les freins à la réussite.

Accompagnement : proposer un suivi individualisé, assumer pleinement notre rôle éducatif et être présents aux moments clés du parcours.

Utilité territoriale : répondre aux besoins des filières et des entreprises locales, contribuer activement au développement économique du territoire.



AXES PRIORITAIRES

Le projet d'établissement se décline en **6 axes durables**, qui guideront les choix structurels, organisationnels et pédagogiques. À savoir :

1. **Offre de formation**
2. **Lien avec les acteurs socio-économiques**
3. **Accompagnement**
4. **Pédagogie et innovation**
5. **Expérience apprenant et vie de campus**
6. **Pilotage et qualité**



Offre de formation

Structurer, rendre lisible et pertinente l'offre de formation au regard des besoins du territoire et du marché du travail, tout en assurant la cohérence entre les campus et la qualité pédagogique.

- Proposer une offre de formation de qualité adaptée aux besoins et attentes des entreprises et des apprenants,
- Décliner une offre de formation selon trois niveaux (Infrabac – BTS/Bachelor - Bac +5) et structurer une approche favorisant la poursuite d'étude des apprenants au sein d'une filière,
- Proposer une offre de formation en adéquation avec les innovations et les évolutions sectorielles,
- Étudier les opportunités de développement de filières connexes lors de la revue d'offre annuelle,
- Définir un socle de messages clés partagés pour valoriser de manière qualitative et homogène l'offre de formation,
- Développer une offre de formation en collaboration avec des certificateurs partenaires, reconnus pour une ingénierie de qualité et conforme aux normes.



→ socle de l'établissement

Offre de formation

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Global	Nombre de formations Nombre de filières
Logique de parcours et inter-campus	% de poursuite d'études inter-campus (Ferrandi inclus) sur l'ensemble de l'offre % de filières construites en logique de parcours.
Veille sectorielle & innovation	Nombre de formations adaptées, créées ou supprimées suite à une veille ou revue d'offre
Éléments de langage commun	% des fiches de formation mises à jour
Équilibre offre/qualité	Taux de satisfaction des entreprises et des apprenants (>85%) Taux de rupture < 15%



Lien avec les acteurs socio-économiques

Agir comme un levier de connexion entre le tissu socio-économique et la formation, en tant que centre de formation de la CCI, afin de devenir un acteur de référence sur les territoires. Cette dynamique vise à répondre durablement aux besoins en compétences des entreprises et à proposer des parcours de formation pleinement ancrés dans les réalités et les évolutions du monde professionnel.

- Entretenir la qualité de la relation avec les entreprises (visites régulières, outils d'évaluation adaptés, recueil structuré des besoins) et valoriser le rôle des tuteurs / maîtres d'apprentissage,
- Développer nos relations avec les institutions locales (Opco, branches professionnelles, Conseil régional de Bretagne, missions locales, France Travail, l'Académie de Rennes, universités) en participant activement aux instances de concertation,
- Organiser des rituels de revue d'offres de formation, ouverts aux acteurs socio-économiques de chaque territoire de la Faculté des métiers,
- Adapter les parcours et les modalités de formation afin de répondre de manière agile et pertinente aux besoins exprimés par nos partenaires,
- Développer des projets communs (orientation, inter-compétences) avec d'autres centres de formation et les acteurs de l'insertion,
- Proposer des parcours de formation dont l'efficacité se mesure à l'aune d'une insertion professionnelle réussie.



→ accélérateur d'insertion

Lien avec les acteurs socio-économiques

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Réseau d'entreprises et relations institutionnelles	• Nombre d'entreprises formatrices / nombre de nouvelles entreprises formatrices, • Nombre d'entreprises nous versant la taxe, • Nombre d'entreprises s'impliquant dans les jurys professionnels, • Nombre de conventions de partenariats, • Nombre de contacts avec les partenaires institutionnels, • 100% d'entreprises formatrices visitées.
Veille entreprise et territoriale	• Nombre de rencontres filières/branches organisées, • Nombre d'actions correctives intégrées à l'offre de formation à la suite de cette veille, • Nombre de nouvelles collaborations institutionnelles établies, • Nombre de rituels revues d'offre, • Nombre de participations aux webinaires organisés par nos partenaires socio-économiques.

Accompagnement

Assurer un accompagnement global des apprenants, tenant compte de la diversité des publics, afin de sécuriser les parcours avant, pendant et après la formation. Concevoir cet accompagnement comme un levier de réussite pédagogique, pour permettre la pleine mobilisation sur l'apprentissage et le projet professionnel.

- Proposer un accompagnement renforcé aux apprentis en rupture de contrat, visant à ne pas générer de rupture dans leur parcours de formation,
- Soutenir activement la recherche d'entreprise et la sécurisation du contrat,
- Structurer un parcours d'accompagnement formalisé et identifiable,
- Garantir des pratiques homogènes d'encadrement et de suivi,
- Tenir compte des spécificités des publics, mieux identifier leurs besoins et adapter nos réponses (besoins éducatifs particuliers, situation de handicap, difficultés sociales),
- Renforcer le lien avec les prescripteurs et les familles pour sécuriser les parcours,
- Mettre à disposition les outils pédagogiques, techniques et numériques permettant un accompagnement efficace,
- Développer des actions autour de la citoyenneté, de la prévention et de l'ouverture culturelle,
- Favoriser l'entrepreneuriat en proposant des outils et accompagnements concrets permettant de mieux appréhender les réalités sectorielles,
- Accompagner les apprenants après la formation : poursuite d'études, réseau Alumni, création d'entreprise (service de la CCI), expérience professionnelle à l'international,
- S'assurer de l'adéquation du projet professionnel avec la formation demandée.

→ boussole individuelle et collective

Accompagnement

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Accompagnement individuel et collectif des apprenants	• % d'apprenants ou groupes ayant participé à une action socio-éducative, • Nombre de projets d'accompagement multi-campus, • Taux de rupture de contrat, • Taux de satisfaction sur l'accompagnement, • Taux de poursuite d'étude, • Nombre de partenaires externes mobilisés pour la prévention, • Nombre d'événements dédiés aux familles, • Nombre de conseils de discipline.
Soutien à la recherche d'entreprise l'accompagnement dans le projet professionnel	• Nombre d'apprenants reçus en entretien, • Taux de transformation prospect → apprenant, • Nombre d'apprenants ayant trouvé leur entreprise via le Pôle Orientation-Recrutement, • Nombre de contacts réalisés lors des JPO, • Nombre de jeunes accompagnés en passerelle.
Dispositifs pour publics spécifiques	• Nombre de demandes d'aménagement d'examen auprès des certificateurs, • % de formateurs formés aux troubles de l'apprentissage / inclusivité.
Poursuite d'étude et adéquation avec le projet professionnel	• Taux d'insertion à 6 mois, • Nombre d'apprenants accompagnés à la création d'entreprise ou ayant participé à une journée pro-sectorielle, • Nombre d'ateliers de poursuite d'étude proposés par an, • Taux de poursuite d'études.

Pédagogie & innovation

Valoriser les compétences des formateurs et favoriser l'innovation afin d'assurer une adaptation pédagogique centrée sur l'apprenant.

- Capitaliser sur la diversité des profils de nos apprenants en développant des pratiques pédagogiques inclusives,
- Accompagner la montée en compétences des formateurs à l'aide d'un parcours de formation dédié,
- Garantir une signature pédagogique homogène et exigente, en particulier pour les formations inter-campus,
- Promouvoir la mobilité européenne des formateurs et apprenants comme partie intégrante de la formation,
- Mettre en œuvre des projets pédagogiques qui aident les apprenants à mieux s'intégrer dans la vie active en développant des compétences utiles au monde du travail,
- Transmettre des compétences à l'ensemble des apprenants aux évolutions/transitions de la société (IA, RSE, entrepreneuriat),
- Développer et maintenir des plateaux techniques et équipements en adéquation avec la réalité et les évolutions du monde de l'entreprise/du travail,
- Assurer en collaboration avec les entreprises la montée en compétences des apprenants,
- Participer activement à différents réseaux d'expertise pédagogique (Canopé, OPCO, réseau CCI…) pour enrichir nos pratiques.



→ levier de transformation

Pédagogie & innovation

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Formation continue des formateurs	• % de formateurs ayant suivi au moins une formation de formateur par an, • Nombre de jour de formation suivi par chaque formateur par an.
Innovation / modalité pédagogique	• Nombre de participations des formateurs aux concours et projets pédagogiques innovants, • Nombre d'actions de sensibilisation à l'IA, • Nombre d'apprentis concernés par une mobilité européenne, • Nombre de formateurs bénéficiant d'une mobilité européenne, • Nombre de sorties et projets pédagogiques.
Harmonisation inter-campus	• % de formations inter-campus, • Nombre de comités ou groupes inter-campus de travail pédagogique organisés par an.
Moyens techniques et plateaux pédagogiques	• Budget annuel dédié au aménagements et renouvellement d'équipement.
Réussite et exigence pédagogique	• Taux de réussite

Expérience apprenant et vie de campus

Offrir une expérience apprenante de qualité, fondée sur un cadre de vie engageant et un accompagnement favorisant l'épanouissement personnel et professionnel.

- Pérenniser des parcours d'intégration adaptés et développer les temps forts de fin d'année,
- Développer des actions et moyens pour améliorer l'ambiance de classe,
- Soutenir et développer les activités visant à animer la vie apprenante du campus,
- Valoriser les projets et les initiatives des apprenants,
- Garantir des espaces de vie engageants, modernes et propices au vivre ensemble,
- Développer le programme ambassadeurs qui permet aux apprenants de représenter leur campus lors d'événements et d'actions de communication,
- Développer des dispositifs d'écoute pour recueillir les propositions d'amélioration continue des apprenants,
- Développer le réseau Alumni et l'animer.



→profondeur pour l'expérience d'apprentissage

Expérience apprenant et vie de campus

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Temps forts collectifs	• Nombre d'événements organisés (intégration, cohésion, fin de parcours), • Taux de participation des apprenants aux événements,
Concours et projets pédagogiques	• Nombre total de participants à des concours organisés, • Nombre de publications sur les réseaux sociaux concernant les projets pédagogiques.
Ambassadeurs et alumni	• Nombre d'ambassadeurs actifs, • Nombre d'alumni inscrits ou mobilisés, • Nombre d'actions menées avec les délégués et les représentants d'apprenants.
Cadre de vie engageant	• Taux de satisfaction sur la vie de campus et la vie de classe (>80 %), • Nombre d'actions d'amélioration des espaces et services, • Nombre d'initiatives citoyennes ou culturelles portées par les apprenants.

Pilotage et qualité

Structurer la prise de décision et les outils de pilotage pour garantir la qualité, la performance et la durabilité des actions de la Faculté des métiers.

- Renforcer le pilotage de la stratégie de l'établissement en combinant une animation départementale et locale,
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie à travers un plan d'action,
- S'appuyer sur les outils internes de performance : plan d'amélioration continue, tableau des actions d'amélioration continue, Conseil de perfectionnement et séminaires annuels,
- Garantir l'amélioration continue de nos formations grâce à une démarche qualité évaluée régulièrement par des audits internes et externes.
- Décliner la démarche RSE de la CCI (comité de pilotage RSE interservices, relais CCI France) et en faire un levier stratégique,
- Enrichir la prise de décision par une veille concurrentielle, un benchmark et une écoute organisée de nos parties prenantes,
- Formaliser la remontée d'informations et renforcer l'écoute des apprenants (rôle des délégués, retours d'expérience, intégration des indicateurs d'évaluation dans la revue d'offre),
- Concilier excellence pédagogique, performance et développement durable de nos activités.

→ pilotage éclairé et durable

Pilotage et qualité

Indicateurs

Sujets	Indicateurs
Gouvernance et organisation	• Nombre de plans d'action locaux validés et suivis, • % d'actions du PAP réalisées.
Gouvernance Qualité & amélioration continue	• Nombre d'audits internes réalisés, • Taux de conformité aux audits (mineures/majeures).
Démarche RSE	• Nombre d'actions RSE déployées annuellement, • Nombre d'évaluations internes RSE réalisées.
Pilotage budgétaire & évaluation	• Taux de remplissage des formations, • Taux de réalisation budgétaire, • Taux de diversification des recettes.

GOUVERNANCE DU PROJET

Le projet d'établissement est élaboré par l'équipe de direction de la Faculté des métiers pour une durée de 5 ans. Il est validé en Comité de Direction de la CCI 35, après présentation aux élus, dont l'élue en charge de la formation.

Le pilotage du projet d'établissement est assuré par la direction selon les modalités suivantes :

- Chaque axe stratégique est piloté par un membre de l'Équipe de Direction.
- Chaque pilote s'appuie sur un comité de pilotage composé de managers, chargé de décliner les axes en plans d'actions et d'en assurer le suivi.
- Les plans d'actions prioritaires des managers doivent intégrer et décliner les axes du projet d'établissement.

Concernant la communication, le projet d'établissement fait l'objet d'une présentation en séance plénière lors des réunions d'établissement qui réunissent les collaborateurs du site. Chaque année, il est communiqué à l'ensemble des parties prenantes :

- les apprenants (via les délégués, ambassadeurs, etc.),
- les entreprises,
- les financeurs.

Un point annuel d'auto-évaluation est réalisé afin de mesurer l'avancement du projet et d'identifier les leviers d'amélioration. Les résultats de cette évaluation sont communiqués une fois par an aux parties prenantes. Des actions d'amélioration continue sont mises en place tout au long de la durée du projet.

FACULTÉ DES métiers

des formations

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE